Envoyé en préfecture le 03/12/2025
Reçu en préfecture le 09/12/2025
Publié le
ID : 022-212202287-20251127-CM2025108-DE

COMMUNE DE PLOUNEVEZ MOEDEC
Département des Côtes d'Armor
Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal du 27 novembre 2025
Membres en exercice : 15 – membres présents : 10
Date de convocation : 24 novembre 2025

Le vingt-sept novembre deux mil vingt-cinq à dix-neuf heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la commune de PLOUNEVEZ MOEDEC se sont réunis dans le lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Gérard QUILIN, Maire

Étaient présents : Gérard QUILIN, Catherine BOISLIVEAU, Jean-Claude RIOU, Serge OLLIVAUX, Adjoints, Julien BENOIST, Jean-François LE MIGNOT, Anne-Karine LE MAOU, Sylvie MARIGAULT, Morgan BROUDER, Nolwen BOHEC

Absents, excusés : Sonia ALLAIN, qui donne pouvoir à Morgane BROUDER. Quentin LE HERVÉ, qui donne pouvoir à Catherine BOISLIVEAU

Absents : Erwan GUIZOUARN, Sylvie LE GALL-BRIAND, Martine TRAPON

Secrétaire de séance : Serge OLLIVAUX

2025108 - Fixation d'un tarif de location de la salle omnisports pour associations extérieures

L'assemblée est informée qu'il arrive de manière ponctuelle, que des associations extérieures demandent à utiliser la salle omnisports pour y organiser des manifestations ponctuelles. A ce jour, aucun tarif de location n'a été établi pour ce type de réservation. L'assemblée est invitée à réfléchir à l'éventualité de fixer un tarif de location.

Pour information, les tarifs sont en moyenne autour de 150.00 euros/week-end, pour les associations extérieures dans des communes rurales

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **FIXE** à 150.00 euros le tarif de location de la salle omnisport, dans le cadre de l'organisation par les associations extérieures de la commune, de manifestations ponctuelles (tournois, etc…)
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les documents s'y rapportant

Pour extrait conforme,
Le Maire

Serge OLLIVAUX
Secrétaire de séance

MAIRIE DE PLOUNEVEZ-MOEDEC * 22 (Côtes-d'Armor) *

Acte rendu exécutoire
Après transmission en Préfecture le 2 décembre 2025
Et publication ou notification le 2 décembre 2025

MAIRIE DE PLOUNEVEZ-MOEDEC * 22 (Côtes-d'Armor) *